

ADSEA17-LP  
RAPPORT MORAL 2015  
AG du 29 juin 2016

L'an passé à la même époque, j'avais annoncé la restructuration du site de Chancelée avec le regroupement sur un même lieu de là MECS enfants et en corollaire l'abandon du château et de l'ancienne maison de retraite de Bernay Saint Martin.

La ville de Saint Jean d'Angély que je remercie à nouveau, nous a concédé gracieusement la surface nécessaire à la construction des nouveaux bâtiments y compris l'ancienne école et les terres agricoles incluses dans le bail emphytéotique, aussi dès la mise en service de nos nouveaux locaux, elle récupérera le château et son emprise immédiate.

L'acte de cession a été signé quelques jours avant la pose de la première pierre et à ce jour, la livraison des bâtiments est intervenue et la commission de sécurité vient de nous donner l'autorisation d'accueillir les enfants à partir de juillet après l'emménagement du mobilier;

C'est une grande satisfaction pour notre association et le personnel concerné et je tiens aujourd'hui à remercier notre responsable travaux Jean Pierre Chambet les membres de la commission travaux et les directeurs de la MECS pour le concours apporté, le planning a été respecté et les modalités de fonctionnement affinées au fil des mois grâce à une concertation constructive avec le personnel utilisateur.

Je suis heureux pour les enfants qui vont y séjourner dans des conditions adaptées le plus proche possible d'une vie en famille dans les trois maisons distinctes, dans un cadre agréable bénéficiant par ailleurs grâce à la persévérance de notre administrateur référent Gérard ZANKER, d'un City Park pour leurs loisirs.

Dans un autre domaine, la mise en place du regroupement des trois sites de la MECS, enfants à Chancelée et ados à Rochefort et Saintes sous une même direction composée d'un binôme, directrice et directeur adjoint, s'est effectuée progressivement et atteindra bientôt son régime de croisière.

Les bâtiments anciens font toujours l'objet de notre attention et nous poursuivons la réfection de l'Institut Paule Maraux par la révision de la toiture et l'évacuation des eaux pluviales ainsi que la réfection de la cour.

En ce qui concerne les coûts d'exploitation, nous avons obtenu grâce à l'intervention de notre administrateur Gilles BERGERAULT, la baisse significative du loyer du siège de l'AEMO à Saintes et sommes en négociation pour celui des locaux d'HEA, toujours à Saintes.

Nous avons par ailleurs rationalisé l'utilisation de l'immeuble de notre siège à Rochefort avec le rapatriement au rez-de-chaussée de l'antenne de Rochefort de l'AEMO et avons obtenu de l'OPHLM la mise en place d'une régulation du chauffage électrique.

Parallèlement, les locaux occupés jusqu'alors par la MDAJA aux Minimes à La Rochelle ont trouvé, à la suite du départ de ce service de santé pour ados sur Mireuil, un nouveau locataire, en l'occurrence un organisme de formation qui souhaitait regrouper ses salles de cours sur un même site.

Pour revenir au domaine de Chancelée, nous sommes à la recherche d'un nouvel agriculteur, de préférence un jeune exploitant, pour la reprise de 37 hectares disponibles fin septembre, en raison du départ à la retraite d'un de nos fermiers, le produit de location de nos terres constitue, je le rappelle, notre principal revenu associatif.

Toujours au plan financier, le CPOM conclu dans un premier temps pour 3 ans jusqu'à fin 2015, sera reconduit pour 2 années supplémentaires et l'évolution des ressources du Conseil départemental n'a pas permis d'obtenir les aménagements souhaités.

Bien que notre situation financière soit saine ainsi que vous pourrez le juger tout à l'heure lors de la présentation du bilan et du compte de résultat 2015, nous avons alerté les services du Conseil départemental en particulier sur 2 points sensibles, le nombre de journées extérieures que nous ne maîtrisons pas ainsi que les difficultés croissantes pour regrouper les jeunes lors des week ends et des vacances dans la mesure où ces derniers retournent de moins en moins dans leurs familles.

Néanmoins, la fongibilité de certains postes comptables accordée par le CPOM nous apporte de la souplesse dans la gestion et constitue un point très positif.

Dans le domaine social, les négociations engagées pour la modulation du temps de travail ont abouti à un accord grâce à la persévérance de notre Directeur Général, Olivier LAFON que je remercie.

Mes remerciements vont également à notre administrateur Pascal MASSICOT dont je connais l'emploi du temps particulièrement chargé, qui préside le CE et entretient un dialogue constructif avec les IRP.

La vie associative a par ailleurs toujours été aussi soutenue avec en 2015 : 10 réunions du Bureau, 2 Conseils d'Administration et une Assemblée Générale.

Bien que l'ordre du jour des séances ait été principalement composé de questions liées à la gestion financière et du personnel, nos administrateurs demeurent attentifs au travail réalisé dans les services et une séance a été consacrée à la présentation par les directeurs de leur activité et des problématiques auxquelles ils étaient confrontés notamment en ce qui concerne l'évolution du comportement des jeunes accueillis.

Dans le cadre de notre partenariat avec nos collègues de la Vienne a été organisée à la diligence d'Alain LE BOZEC sur l'aire de Poitou Charentes une journée des Sauvages avec la participation du professeur Marcelli sur le thème de l'incidence des nouvelles formes de parentalité sur l'éducation des mineurs.

Au plan juridique, une actualisation de nos statuts a été effectuée et les nouveaux documents adoptés en assemblée générale extraordinaire sont actuellement dans les services du Ministère de l'Intérieur pour validation.

Enfin, la révision de notre projet associatif a été conduite sous l'autorité de notre administrateur Alain Le BOZEC en partenariat avec Jean Louis MARTIN, Jean Claude PINEAU et le concours d'Olivier LAFON.

Avant de conclure, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur concours que ce soient les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, notamment en plus de ceux déjà cités, André TESSIER pour le suivi de l'activité et des finances, Jean Jacques FRANCAUD notre trésorier pour la gestion des comptes bancaires et les placements, Claude ABOS notre secrétaire pour la tenue des procès verbaux des réunions ainsi que Jean Louis MARTIN à la présidence tournante de la MDAJA et nos deux autres administrateurs Alain LE BOZEC et Claude ABOS ainsi que les référents des services : Elisabeth MINEAU, Fernand TORRENT, Didier BREBAN pour l'Institut Paule Maraux, Jean-Louis MARTIN, Jean-Claude PINEAU pour l'Hébergement Éducatif pour Adolescents, Gérard ZANKER, Jean-Pierre CHAMBET pour la Maison d'enfant de Chancelée, Alain LE BOZEC et Jean-Jacques FRANCAUD pour le service AEMO.

Je n'oublie pas celles et ceux qui n'ont pas de charges particulières mais dont la présence aux séances du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale atteste de l'intérêt qu'ils portent à notre association et ses services et nous assurent de leur soutien.

J'espère n'avoir oublié personne, si c'était le cas je leur demanderai de bien vouloir m'en excuser et je suis particulièrement reconnaissant à toutes et à tous pour le travail réalisé qui témoigne de la vitalité de notre association et l'engagement de ses membres.

J'associe bien évidemment non seulement nos directeurs mais aussi l'ensemble du personnel qui assure au quotidien le fonctionnement des services et apporte aux jeunes qui nous sont confiés toute l'attention nécessaire.

Avant de donner la parole à notre Directeur Général Olivier LAFON pour la lecture du rapport d'activité, je tiens à souligner son dévouement, ses compétences et sa rigueur, il est la cheville ouvrière de l'ADSEA17-LP, il répond toujours présent à mes sollicitations et éclaire de son expérience nos délibérations, je le remercie très vivement.

Je suis d'autre part conscient de la nécessité pour notre association de se projeter dans l'avenir en recherchant de nouvelles pistes de développement soit par l'adjonction de nouveaux services ou le partenariat avec d'autres associations de même objet.

L'ADSEA 17-LP offre l'opportunité aux bénévoles ou aux professionnels que nous sommes, de réparer un certain nombre d'injustices et d'inégalités sociales dont sont victimes bon nombre de familles, d'enfants et d'adolescents.

J'ai pu mesurer notamment lors de la fête d'adieu à Chancelée l'investissement dans leur métier de toutes les catégories de personnel et constater combien les jeunes qui nous sont confiés, avaient acquis les repères et l'éducation nécessaires à leur développement personnel et à leur future insertion professionnelle.

Certes il n'est pas possible de se substituer à la famille d'origine sur bien des plans et en particulier en matière affective.

Nous pouvons néanmoins être fiers que la mission de service public que nous exerçons, rétablit une réelle équité en redonnant aux familles par notre accompagnement et aux jeunes par nos structures d'accueil, les moyens s'ils le souhaitent, de trouver une place honorable dans notre société en pleine mutation.

Je vous remercie de votre attention.